



LA FERME DU CHAMP LIBRE

PROJET DE FERME MARAÎCHÈRE



Le projet en quelques mots...	3
Présentation des porteurs du projet.	4
Insertion du projet dans son environnement	5
LES ENJEUX NATURELS : UN ÎLOT DE BIODIVERSITÉ	5
LES ENJEUX SOCIAUX : UNE FERME EN PHASE AVEC LES BESOINS DU TERRITOIRE.	5
LES ENJEUX ÉCONOMIQUES : UNE DYNAMIQUE LOCALE.	6
Le projet de ferme de proximité	7
A - LA PRODUCTION AGRICOLE	7
L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE PAYSANNE.	7
LE CHOIX DES CULTURES	8
LA PRODUCTION MARAÎCHÈRE	9
Techniques de production	9
L'organisation de la production	10
Les cultures de plein champ.	10
Les cultures sous abris.	12
Choix et gestion des équipements	13
Quelle mécanisation ?	13
L'irrigation	13
La gestion du compost	14
Le stockage et conditionnement	14
La production de plantes à parfums aromatiques et médicinales (PPAM)	15
Technique de production.	15
Le matériel.	15
Développement de la ferme et diversifications possibles.	15
Technique de production.	15
B - UNE FERME OUVERTE : L'OFFRE D'ANIMATION	16
Un accueil au quotidien	16
Portes ouvertes.	16
Animations et ateliers pratiques	16
Un réseau local et au delà du territoire.	17
Une ferme pilote.	17
Dimensionnement et fréquence de l'offre d'animation	17
C - COMMERCIALISATION	18
Les paniers AMAP	18
La vente directe et vente aux restaurateurs	18
D - STATUT JURIDIQUE	19
E - PHASAGE	20

LE PROJET EN QUELQUES MOTS...



Les enjeux sociaux et environnementaux sont des enjeux centraux de notre société actuelle. Nous aspirons à une société où l'humain et la nature sont au coeur des préoccupations. C'est dans cette optique que nous souhaitons créer la ferme du Champ Libre au travers d'**une agriculture biologique et paysanne**.

Le cœur du projet sera la production alimentaire, tout en étant respectueux de l'environnement, de la vie du sol et de l'humain.

Autour de cet objectif vont graviter nos deux activités principales, dans un premier temps, **la production maraîchère**, puis, **la production de plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM)**. La diversité d'activités au sein du projet permet de **créer un lieu d'échange et de vie**, ainsi qu'apporter une plus grande **stabilité économique**.

Nous produirons selon les techniques de maraîchage bio-intensif, mais nous souhaitons à terme utiliser des itinéraires de maraîchage sur sol vivant, au coeur d'un système agroécologique.

La reconnection des habitants avec la production maraîchère est pour nous le deuxième enjeu du projet. Il s'agit de **renforcer les relations entre agriculteurs et consommateurs**, via les circuits courts alimentaires. Les avantages d'une économie de proximité en milieu urbain induisent un cercle vertueux en matière économique, écologique, sociale et permettent de proposer **une agriculture responsable et durable** au plus grand nombre.

Nous nous attacherons à inscrire nos activités agricoles au sein du territoire sur lequel nous nous installerons et ainsi renforcer l'ancrage local de l'alimentation. Nous souhaitons également créer du lien avec les autres acteurs locaux afin de construire une alternative concrète à l'agriculture industrielle.

Nous produirons des légumes et plantes de grande qualité tout en restant tournés vers les habitants, que ce soit par de la vente de paniers en AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), la vente directe à la ferme, la participation à des animations ou l'accueil de groupes.

PRÉSENTATION DES PORTEURS DU PROJET

Nous avons opté pour une gestion participative où chacun exprime des domaines de compétences complémentaires. Nous aurons une responsabilité de gestion partagée au sein de la ferme. Le projet débutera avec 2 associés, en charge de la production de légumes et des plantes aromatiques et médicinales.



Thibaud Pereira

Ingénieur agronome diplômé d'Agrocampus Ouest, Thibaud, a à cœur de porter un projet d'agriculture. Il souhaite mettre au profit de ce projet son expérience de responsable d'une structure agricole sur le parc départemental des Lilas à Vitry-sur-Seine.



Justine Esnault

Maraîchère depuis 4 ans, Justine possède plusieurs expériences professionnelles au sein de différentes structures agricoles, ainsi qu'une connaissance approfondie des PPAM (Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales).

Un accompagnement sur mesure

Pour nous accompagner dans le montage du projet mais aussi durant la phase d'installation, nous avons fait appel au pôle Abiosol. Il s'agit d'une association qui regroupe quatre autres associations qui aident à l'installation et au maintien de paysans en Ile de France : Terre de Liens, s'occupe des problématiques en lien avec l'accès au foncier, le Réseau des Amap s'occupe d'organiser la création de nouvelles Amap, Le Groupement des Agriculteurs Biologique d'Ile de France (GAB) offre un soutien technique pour les paysans, et enfin, les Champs des Possibles, une couveuse d'activité agricole qui accompagne les porteurs de projet agricole depuis l'idée du projet jusqu'à l'installation.

INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

Au travers de cette ferme, le but est de créer un véritable espace de production vertueux, de bien être et de vivre ensemble. Elle sera un excellent support de sensibilisation à l'environnement mais aussi un vecteur d'une autre économie, locale et solidaire.

LES ENJEUX NATURELS : UN ÎLOT DE BIODIVERSITÉ

La ferme du Champ Libre s'intégrera dans son environnement naturel par un mode de production vertueux et respectueux de l'environnement :

- Utilisation de méthodes agroécologiques et de maraîchage sur sol vivant
- Réduction du travail du sol
- Agriculture biologique paysanne
- Production d'oxygène et séquestration de carbone
- De nombreuses variétés attractives pour les pollinisateurs
- Accroissement de la biodiversité
- Réduction des îlots de chaleur et dépollution de l'air
- Réduction du coût énergétique de l'alimentation et les émissions de gaz à effet de serre via le développement des circuits courts et la réduction des emballages.
- Valorisation des déchets organiques

LES ENJEUX SOCIAUX : UNE FERME EN PHASE AVEC LES BESOINS DU TERRITOIRE

Nous partons d'un double constat. En premier lieu, l'accès à une alimentation de qualité est devenu un marqueur significatif des inégalités sociales en France. En second lieu, de plus en plus isolées, les populations des zones urbaines se disent déconnectés avec la nature.

Au-delà des impacts environnementaux, la ferme représente un îlot agricole en proximité urbaine. Cela permettra aux habitants de pouvoir se reconnecter avec la terre et la production de légumes.

- Dynamiques locales de rencontres, de partages et d'apprentissages.
- Soutien de l'agriculture paysanne des habitants via les paniers AMAP
- Vente en circuit court
- Vente en direct aux habitants de produits de haute qualité
- Partenariat avec les collectivités et associations du territoire
- Valorisation des déchets locaux



LES ENJEUX ÉCONOMIQUES : UNE DYNAMIQUE LOCALE

À travers ce projet, nous souhaitons entretenir un lien de proximité et de transparence avec les acteurs locaux pour que la ferme s'insère dans le tissu économique local de la manière la plus harmonieuse possible.

- Demande de la population en produits sains et locaux respectueux de l'environnement
- Vente directe à un juste prix, abordable pour le plus grand nombre
- Vente en AMAP, le système de panier avec engagement assure un revenu fixe et une adaptabilité selon la récolte
- Contribution à une meilleure autonomie alimentaire sur le territoire
- Coopération avec des acteurs économiques locaux
- Création d'emplois et de valeur pour le territoire

Bilan économique, les chiffres clés

- Chiffre d'affaire : 120 k euros/an (à partir de l'année 5)
- Création de 2 emplois (ETP)
- Investissement de 120 k euros
- Bilan à l'équilibre à la 2ème année

LE PROJET DE FERME DE PROXIMITÉ

CARACTÉRISTIQUES DU SITE D'INSTALLATION

Nous nous installons en Ile-de-France, à Tournan-en-Brie sur les terrains attenants à la ferme de Combreux (parcelle 302, 3,3ha). C'est un territoire dynamique et mixte où subsiste encore une activité agricole significative. C'est sur ce territoire où se mélangent zones de forte urbanisation et terres agricoles qu'il nous paraît intéressant d'envisager notre projet. Le maintien d'une activité agricole, sur des terres dont les qualités agronomiques sont exceptionnelles, dans un but de préservation face à une urbanisation galopante nous paraît important. De plus la proximité de grands centres urbains nous assurera un débouché commercial de proximité.



A - LA PRODUCTION AGRICOLE

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE PAYSANNE

Face aux enjeux actuels climatiques et de pollution, nous nous orientons naturellement vers une production basée **sur les principes de l'agriculture biologique paysanne**. En effet cette agriculture respecte la terre et celles et ceux qui la cultive. Elle peut être un levier important de lutte face au changement climatique et un vecteur de nouveaux liens sociaux. Elle permet aux paysans présents sur le territoire de vivre décemment en produisant sur une exploitation à taille humaine, une alimentation saine et de qualité, accessible au plus grand nombre, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain.



LE CHOIX DES CULTURES

Le maraîchage diversifié sera le cœur de notre projet. Il vient d'une passion commune de l'ensemble des associés initiateurs du projet. Il est tout à fait adapté aux contraintes à la fois géographiques du territoire mais aussi financières. En effet, même si le maraîchage diversifié avec vente directe exige une excellente organisation de la production en raison de sa grande complexité dû au nombre important de légumes à produire tout au long de l'année, il est adapté aux petites surfaces et ne nécessite pas d'investissements trop important au démarrage de l'activité. De plus, s'agissant de produit frais, la proximité des débouchés est importante.

Dans ce projet, nous mettons aussi un point d'honneur à diversifier les activités de production. En effet, cela permettra à la ferme d'être plus

résiliente en augmentant ses sources de revenus et de compléter l'offre du maraîchage. Ce choix de diversification émane d'intérêt particulier de la part des coopérateurs. Avant de diversifier nos activités de production, nous nous assurerons de la bonne santé de l'activité de maraîchage. Puis, à partir de la 2^e et/ou 3^e année le premier atelier de diversification prévu est l'installation d'un atelier de production de **Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales (PPAM)**. En effet, cette culture demande peu de superficie et se marie très bien avec la production maraîchère. Les plantes pourront être vendues fraîches en saison, mais aussi sèches sous forme de tisanes pour une commercialisation tout au long l'année.



LA PRODUCTION MARAÎCHÈRE

Techniques de production

Pour répondre au mieux aux différentes contraintes (foncier, investissement) et après plusieurs expériences professionnelles dans ce sens, nous avons choisi de cultiver selon les pratiques du **maraîchage bio-intensif et du Maraîchage Sol Vivant (MSV)**. Nous souhaitons intégrer ces types de cultures dans **un système agroforestier**.



Le maraîchage bio-intensif cherche à maximiser le rendement d'une surface en culture avec le souci de conserver ou d'améliorer la qualité des sols. Cette technique prend son inspiration chez les maraîchers franciliens du XIX^e siècle. Le travail du sol est réduit au maximum, il n'y a pas de labour profond mais l'utilisation d'outils rotatifs verticaux pour ne pas mélanger les horizons du sol et donc respecter au mieux sa microbiologie. Un axe majeur de ce système repose sur la rotation des cultures. En effet, une bonne rotation de culture est une clé importante de la réussite agronomique. Elle permet de limiter la concentration des parasites et des pathogènes sur la parcelle en coupant leur cycle de reproduction. Alternier des plantes gourmandes ou moins exigeantes ou ayant des systèmes racinaires différents permet de prospecter le sol à des profondeurs différentes et de ne pas épuiser en certains minéraux. De plus, une bonne rotation et l'introduction systématique d'engrais vert as-

sure une fertilisation de fond et le maintien des terres propres.

Le Maraîchage Sol Vivant (MSV) suit les mêmes objectifs. S'y ajoutent deux grands principes : l'arrêt total du travail du sol et la nutrition de l'activité biologique du sol. Cette technique vise à relancer la vie dans le sol. À terme, il est plus structuré et plus riche en matière organique. De plus, les besoins en fumure et en irrigation baissent (car baisse de l'évaporation) et le temps de travail des maraîchers diminue. L'ajout de paillage systématique permet en outre d'arrêter l'érosion des sols et de participer à leurs reformation.

Enfin, l'agroforesterie se définit par un ensemble de pratiques agricoles qui intègre l'arbre dans l'environnement de production. Il s'inspire du modèle très productif de la forêt qui est autonome. Intégrer des arbres aux espaces de cultures c'est tout d'abord augmenter la biodiversité utile pour lutter naturellement contre les ravageurs car cela crée des niches écologiques pour leurs prédateurs. C'est aussi nourrir la vie du sol y intégrant du carbone (chute des feuilles). De plus, l'arbre sert d'amortisseur climatique en rafraichissant l'atmosphère et en limitant les effets du vent. Les systèmes racinaires des arbres permettent aussi une meilleure réserve utile en eau des sols et améliorent l'infiltration du ruissellement vers les nappes phréatiques. Une étude (agrooof, INRA) montre aussi les capacités de dépollution des arbres liés aux eaux qui partent dans les nappes. Enfin, le bois pourra être valorisé (bois d'œuvre, BRF...). Ces principes sont à adapter selon le site potentiel, en commençant par valoriser ce qui sera déjà présent.

L'organisation de la production

Les cultures de plein champ

Inspiré par les méthodes d'organisation de Jean-Martin Fortier, nous allons travailler par grands blocs de culture sur des jardins de tailles standardisées :

Les jardins mesureront 1250m² (soit 1/8 d'ha). Ils auront une longueur de 50m et une largeur de 25m. Les jardins de culture de conservation auront des planches de 1,2m de largeur et des passe-pieds de 0,5 m, soit 15 planches par jardin. Les jardins de cultures rapides auront des planches de 0,8 m de largeur et des passe-pieds de 0,4 m. Cette standardisation des parcelles en unités de culture nous permettra d'élaborer plus facilement les plans de cultures et de faciliter leur rotations. De plus, le matériel (bâches, voiles, irrigations) sera interchangeable d'un jardin à l'autre. Dans ces jardins, nous souhaitons travailler en planches permanentes. Cette technique permet de disposer d'un sol meuble de

bonne structure. Le passage des roues se fait toujours au même endroit et les outils à dents verticaux sont privilégiés. Ainsi il n'y a pas de travail du sol en profondeur. De plus, chaque planche pourra être numérotée au sein d'un jardin, ce qui facilite encore davantage le travail d'assolement. Nous prévoyons de séparer les jardins par des allées d'arbres sur le principe de l'agroforesterie.

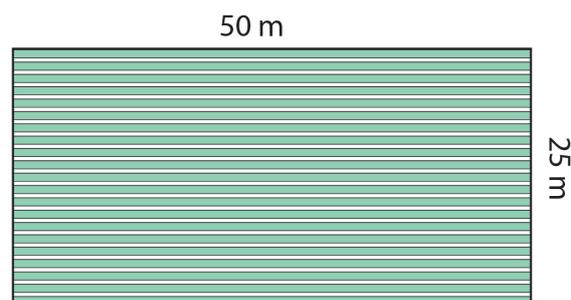
7 JARDINS CULTURES DE CONSERVATION

15 planches 1,2 m → 2 Alliacées
+ 14 passe-pieds 0,5 m 1 Cucurbitacées
2 Racines
1 Patate
1 Choux
1 EV/Couvert



1 JARDIN CULTURES RAPIDES

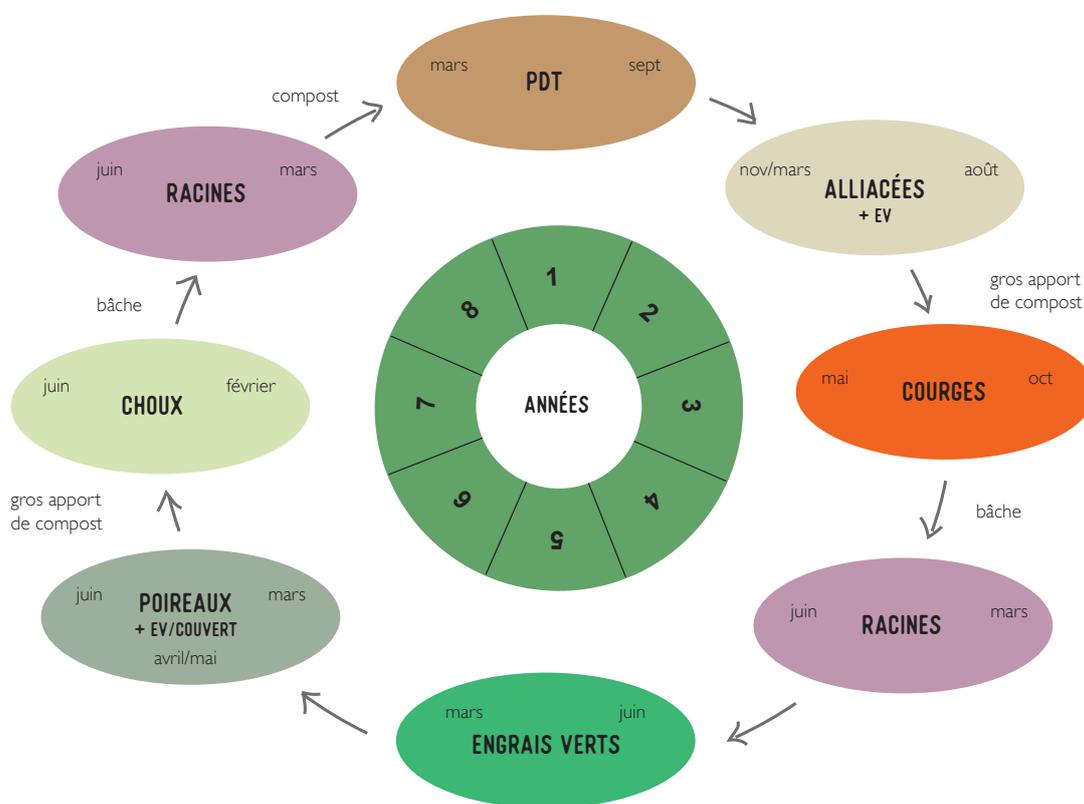
21 planches 0,8 m
+ 20 passe-pieds 0,4 m



Concernant la répartition des soles, les légumes de conservation seront divisés en huit jardins de culture : les pommes de terre, les alliacées (oignon, échalote, ail), les poireaux, les courges, deux jardins de légumes racines (carotte, betterave, navet, radis noir, céleri), les choux et un jardin d'engrais vert. Les travaux culturaux pour ces cultures seront réalisés au tracteur. Légumes frais à cycles rapides où demandant plus de soin (salade, mesclun, radis, tomate, courgette) seront en blocs de cultures distincts. Ils auront leur propre rotation de culture et nous les positionnerons sur la ferme au plus près des serres. Les planches de cultures seront travaillées au motoculteur.

Au fur à mesure de l'augmentation de la production, nous ouvrirons de nouveaux jardins. L'ouverture de certains jardins sera spécialement dédiée au Maraîchage Sol Vivant. Les espaces qui ne seront pas cultivés dès l'installation seront semés en engrais vert où en prairie. Enfin, un espace sera aussi dédié à la culture des plantes pérennes (artichaut, rhubarbe).

Schéma de rotation sur 8 ans

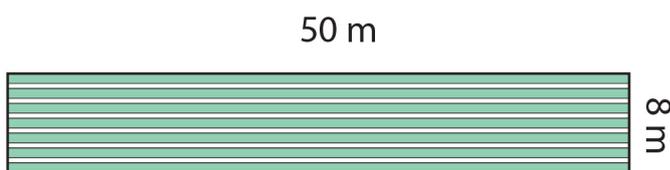


Les cultures sous abris

En maraîchage diversifié les cultures sous abris sont incontournables car elles permettent d'avoir des rendements plus élevés, dans un climat artificiel et maîtrisé, de réduire le creux de production au printemps et de prolonger la saison à l'hiver.

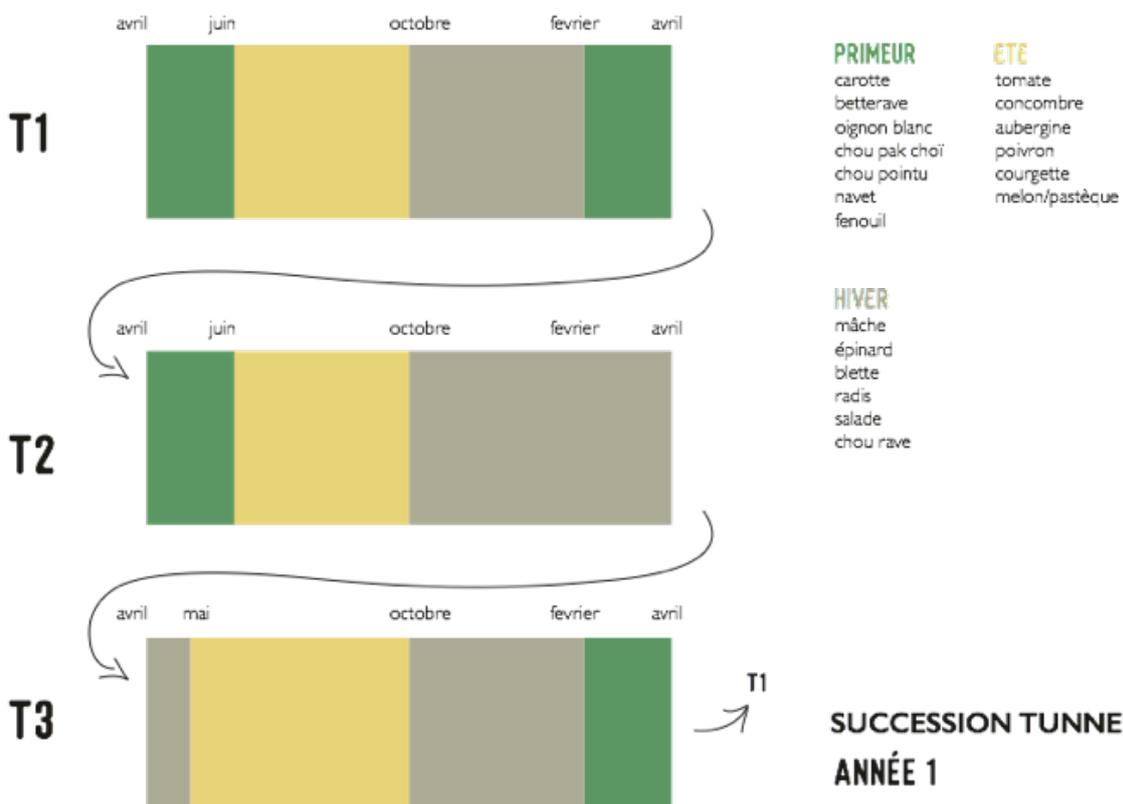
Sur les mêmes principes que pour la culture de plein champ, nous allons travailler en planches permanentes. Mais dans un souci de densification, nous travaillerons en planches de 80cm à l'aide d'un motoculteur.

Durant la phase d'installation, nous souhaitons rapidement installer trois grands tunnels de 400m² pour la production maraîchère ainsi qu'un petit tunnel de 50m² pour la production de plants à l'usage de la ferme. Puis, un quatrième tunnel sera installé en seconde année pour une surface à terme de 1600m². L'utilisation de tunnels nantais durant la phase d'installation peut-être envisagée si besoin.



3 TUNNELS ÉTÉ / HIVER

7 planches 0,8 m
+ 6 passe-pieds 0,4 m



Choix et gestion des équipements

Quelle mécanisation ?

Nous avons fait le choix de combiner deux types de mécanisation. L'utilisation d'un tracteur pour les grands jardins de culture de légume de garde et l'utilisation d'un motoculteur pour les cultures sous-abris et les légumes frais à cycle court ou demandant une forte attention.

L'utilisation d'un tracteur sur une ferme de plusieurs hectares est indispensable. Cela permet d'augmenter l'efficacité tout en réduisant la pénibilité. De plus, le transport des matériaux et des récoltes est grandement facilité.

Le choix d'utiliser un motoculteur pour les légumes frais et les abris se justifie car il permet de densifier les espaces de culture. De plus, les planches sont plus accessibles et faciles à travailler (moins large à enjamber).

Pour davantage de détails concernant les outils et attelages, voir le tableau d'investissement en annexe.

L'irrigation

En culture de plein champ, nous utiliserons principalement des asperseurs. Ils seront combinés selon le type de culture avec l'utilisation de bâches. Ces dernières permettent de lutter à la fois contre l'enherbement mais aussi contre l'évaporation et donc à réduire les besoins en irrigation. L'utilisation d'un système de goutte à goutte sous les bâches est aussi envisageable.

Sous abris, l'ensemble des serres sera équipé d'un système mixte qui permet à la fois l'utilisation d'asperseurs ou de goutte à goutte selon le type de culture ou de la saison.



La gestion du compost

S'agissant d'un système de maraîchage intensif, nous mettons une grande importance à la fertilité organique du sol en apportant un compost (végétal et animal) en quantité et en qualité. Nous intégrerons dans nos plans de rotation un planning de fumure pour assurer la meilleure fertilité possible. Une livraison annuelle de compost sera donc indispensable. De plus, un amendement riche en azote pour usage ponctuelle (fiente de poule, bouchons de fumier) sera aussi utilisé. En parallèle, nous souhaitons travailler avec les acteurs locaux présents sur le territoire (ferme pédagogique, centre équestre, service des espaces verts) pour valoriser les ressources présentes localement.



Le stockage et le conditionnement

Selon le contexte d'installation et en fonction du bâti déjà présent, nous envisageons à long terme l'installation d'un bâtiment multifonctionnel de 200m². Il aura comme différentes fonctions, le stockage du matériel et des légumes de gardes, le conditionnement des légumes et les activités administratives. A la réception du site, s'il n'y a pas de bâtiment, nous envisageons durant la phase d'installation la mise en place de containers et de préfabriqués en attendant d'investir dans la création d'infrastructures durables. Pour une meilleure conservation des légumes, nous souhaitons installer rapidement une chambre froide de 15m². Des solutions alternatives sont aussi envisagées pendant la phase d'installation (construction de pallocks pour les légumes racines, garder les légumes aux champs sous voiles d'hivernage...). Concernant le stockage des courges, une chambre chaude sera installée. Enfin, une station de lavage sera construite pour assurer une meilleure présentation des légumes.

La production de plantes à parfums aromatiques et médicinales (PPAM)

Technique de production

Les techniques de production ne diffèrent pas de celles du maraîchage, nous travaillerons en planches permanentes de 80 cm. Une partie importantes des plantes cultivées sont des plantes vivaces. Elles seront plantées sous bâches pour réduire le temps de désherbage.

L'ouverture du jardin de PPAM se fera à la première année pour installer les plantes vivaces. Ces dernières arriveront à leur plein potentiel de production en année 3, année du lancement de l'activité de transformation en plantes sèches. Durant la phase de mise en place, les plantes produites seront valorisées dans les paniers en bouquet frais. Nous augmenteront la superficie du jardins au cours de la troisième année en installant les cultures annuelles, au moment du lancement de l'activité de plantes sèches (tisane).

Le matériel

Il n'y aura pas d'investissement spécifique dans du matériel de production, nous utiliserons les équipements utilisé pour le maraîchage (moteur-culteur, outils à mains).

Au cours de la 2^e année, nous investirons dans un séchoir pour pouvoir commercialiser des plantes sèches sous forme de tisanes à la troisième année. Le dimensionnement du séchoir se fera selon l'espace disponible dans les locaux pour cet atelier.

Développement de la ferme

Au terme de la phase d'installation, nous souhaitons garder un outil de travail à notre échelle. Il est important pour nous de pouvoir garder des liens avec les consommateurs. Nous resterons donc à 2 ETP sur le maraîchage et 120 paniers pour les Amaps.

Notre projet s'insère dans la ferme collective de Combreux qui accueillera différentes activités agricoles (paysan boulanger, apiculteur, paysan brasseur).

La ferme collective de Combreux se concentre autour de ce bâtiment qui sera la propriété de tous les membres de la SCEA. Chacune des activités agricoles se feront à l'intérieur de ce bâtiment (atelier, lieu de stockage des légumes et des fruits par les maraichers, miellerie pour l'apiculteur, fournil pour le paysan-boulangier, etc.).

Ce lieu servira aussi de point de vente pour toutes les productions de la ferme. Cet espace permettra aussi de recevoir du public pour les différents événements que nous organiserons (ferme-pédagogique, conférences, réunions...)

B - UNE FERME OUVERTE : L'OFFRE D'ANIMATION

À l'heure d'une nécessaire prise de conscience collective et de la mise en place d'actions participant à une adaptation de nos modes de consommation, la Ferme du Champ Libre, représentera un formidable outil pour reconnecter les citoyens à la nature et les associer à la transition qui s'annonce.

S'agissant d'une aventure collective pour les gens qui y travaillent, nous souhaitons dans un même temps créer un lieu vivant, ouvert sur l'extérieur. Nous imaginons un lieu actif et dynamique, un lieu de ressources, de rencontre, de partage et de mélange.

Pour cela nous envisageons différents types d'activités et de partenariat :

Un accueil au quotidien

Nous souhaitons que la ferme du Champ Libre ne soit pas seulement un lieu de production, mais un lieu d'échange et d'apprentissage. C'est pourquoi tous les jours, la ferme sera ouverte aux personnes qui souhaitent participer aux activités de production ou d'aménagement du site. Les Amapiens et autres sympathisants seront tenus informés des diverses activités et chantiers en cours sur la ferme. La création d'un journal de la ferme et d'un blog pour permettre aux Amapiens de suivre les avancées de la ferme est aussi envisagé.

Portes ouvertes

Les saisons rythment les travaux des champs, c'est pourquoi il nous paraît important de célébrer deux fois par an, l'arrivée du printemps avec le lancement de la production, et l'automne, pour célébrer les récoltes et la fin de la saison. À ces occasions, nous organiserons des journées portes ouvertes pour permettre à toutes et à tous de pouvoir venir nous rencontrer et découvrir les différentes activités.

Animations et ateliers pratiques

Dans une démarche d'éducation populaire, nous souhaitons pouvoir transmettre nos pratiques et savoir-faire en s'appuyant sur la ferme comme un outil pédagogique concret. Il sera possible de mettre en place des visites et des ateliers avec des groupes scolaires. Elles pourront être en lien avec les programmes scolaires de biologie ou les problématiques d'alimentation.



Un réseau local et au delà du territoire

Au niveau local, nous souhaitons faire des partenariats avec les associations (protection de l'environnement, éducation populaire, événement culturels) pour enrichir le tissu associatif et s'intégrer au mieux dans le territoire

A l'échelle régionale, nous souhaitons inscrire notre activité dans des réseaux de soutiens et d'aide à l'agriculture biologique et paysanne notamment au travers du pôle Abiosol. Nous pensons qu'il est important d'échanger avec d'autres exploitants et structures agricoles sur les modes de fonctionnement et les pratiques culturelles pour nous enrichir et nous perfectionner.

Une ferme pilote

Pour faire naître de nouvelles vocations et permettre à d'autres fermes de voir le jour, nous souhaitons pouvoir accueillir des étudiants en formation agricole. Nous nous mettrons en liens notamment avec l'école du Breuil qui offre une formation en agriculture urbaine mais aussi les CFPPA de Brie-Comte-Robert et de Saint-Germain-en-Laye qui offrent des BPREA en maraîchage.

Enfin, au vu de la proximité des grandes écoles d'agronomie telle qu'AgroParisTech nous pourrions mettre à disposition notre outil de travail comme support possible à la recherche agronomique.

Dimensionnement et fréquence de l'offre d'animation

Notre engagement dans ces types d'activités se fera en fonction des contraintes de production. Nous pensons qu'il est prioritaire d'assurer la base de la production, déterminante pour la santé économique de la ferme avant de porter de nouveaux projets d'animation. Cependant, nous accueillerons toutes initiatives et projets de la part d'associations extérieures, bénévoles ou sympathisants voulant s'investir dans des projets d'animations.

C - COMMERCIALISATION

Les paniers AMAP

La majeure partie des recettes de l'exploitation proviendra de la vente de légumes en paniers AMAP. Le prix d'un panier de légumes sera fixé aux alentours de 20 euros pour un panier avoisinant les 5 kg de légumes (variable selon les périodes de l'année). Le montant exact du prix d'un panier sera défini en fonction du montant des charges de productions (coût de production, salaires, etc). La distribution des paniers se fera toute l'année, à l'exception d'une semaine à Noël, et du mois d'avril, soit une distribution sur 46 semaines de l'année. Le mois d'avril permettra ainsi l'entretien des équipements de la ferme, et la préparation de la saison à venir. Le nombre de paniers produit sera croissant au fil des années (équivalent à l'ouverture des jardins de culture qui sera croissant aussi). Au cours de la troisième année, la production de plantes à parfums aromatiques et médicinales viendra compléter l'offre des paniers de légumes. Des contrats pour des sachets de tisanes seront proposés aux Amapiens.

La vente directe



Dans un second temps, nous souhaitons commercialiser les légumes en vente directe, idéalement avec un lieu dédié sur l'exploitation ou bien un étal sur un marché de proximité. Un nouveau jardin sera mis en culture à ce moment afin de produire les légumes destinés à ce système de commercialisation.

Des plantes aromatiques et médicinales vendues en frais et sous forme de tisanes viendront compléter l'offre des légumes.

Il est difficile d'évaluer, pour le moment, les recettes produites par ce type de commercialisation, mais nous espérons à terme, atteindre 20 % du chiffre d'affaire.

Recettes

	AMAP				Vente Directe		PPAM		Revenu total
	Nombre de panier	Prix Panier	Nb semaine	Recette AMAP	% estimé	recette	% estimé	recette	
Année 1	60	20 €	46	55 200 €	0%	0 €	0%	0 €	55 200 €
Année 2	80	20 €	46	73 600 €	5%	3 680 €	0%	0 €	77 280 €
Année 3	100	20 €	46	92 000 €	5%	4 600 €	5%	4 600 €	101 200 €
Année 4	120	20 €	46	110 400 €	10%	11 040 €	5%	5 520 €	126 960 €
Année 5	120	20 €	46	110 400 €	10%	11 040 €	10%	11 040 €	132 480 €

D - STATUT JURIDIQUE

Nous sommes attachés à ce que les décisions soient prises par les personnes concernées, en conscience et de façon transparente. Il est également important pour nous que le travail et les responsabilités soient partagées entre les producteurs, en tenant compte des envies de chacun.

Nous refusons le lien de subordination du salariat-emploi et lui préférons celui de co-responsabilité de l'associé. C'est la pérennité de l'entreprise et du projet qui importe avant tout. C'est pour cela que nous avons choisi de créer un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC).

En effet, il s'agit de la forme d'exploitation agricole qui offre la plus grande transparence. Les associés du groupement bénéficient du statut d'agriculteur sur le plan économique et social, ils s'organisent sans hiérarchie entre eux (principe "1 personne = 1 voix"). La responsabilité des associés est fixée à deux fois la valeur du capital de chacun. Le patrimoine personnel est dissocié du patrimoine du groupement.

L'installation en collectif présente de nombreux autres avantages :

- Partager le temps de travail, la charge mentale et physique ;
- Mutualiser les investissements ;
- Réaliser des productions diversifiées afin d'améliorer la résilience écologique et économique du modèle
- Rompre avec l'isolement que peut engendrer le fait d'être agriculteur

E - PHASAGE

	sept.-20	oct.-20	nov.-20	déc.-20	janv.-21	févr.-21	mars-21	avr.-21	mai-21	juin-21	juil.-21	août-21	sept.-21	2022	2023
DEMARCHES Administrative															
Creation de la structure juridique porteuse															
Signature du bail															
Recherche de soutien des fondations															
Recherche de pret															
Dossier DIA															
Affiliation à la MSA															
Demande d'exploiter à la DDT															
Souscription des contrats fluide/telephone/internet															
Demande de permis/autorisation pour pose des tunnels															
INSTALLATION															
Prise de contact avec les institutions, les élus															
Rencontre des acteurs du territoire															
AMENAGEMENT DU SITE															
Organisation des jardin															
Achat et plantation des arbres															
Plantations des haies															
Organisation du lieu de stockage															
Achat, livraison et pose des tunnels															
Semis d'engrais vert															
Aménagement d'un espace de vente directe															
PÔLE MARAICHAGE															
Achat et livraison de materiel															
Récupération d'amandement															
Installation des planches de culture															
Installation de l'irrigation															
Achat des semences et plants															
Mise en culture															
Première récolte															

	sept.-20	oct.-20	nov.-20	déc.-20	janv.-21	févr.-21	mars-21	avr.-21	mai-21	juin-21	juil.-21	août-21	sept.-21	2022	2023
PÔLE PPAM															
Installation des planches de culture															
ouverture du premier jardin PPAM															
ouverture du second jardin PPAM															
Lancement des cultures annuelles															
Première récolte des PPAM															
construction du séchoir															
COMMERCIALISATION															
Recherche d'AMAP															
Lancement des AMAP															
Début de la commercialisation en vente directe															
Lancement des partenariats avec des restaurateurs															
Commercialisation de PPAM en sec															
COMMUNICATION / ANIMATIONS															
Communication Pré-ouverture															
Inauguration															
Portes ouvertes - rituel des saisons															
Chantiers bénévoles															
Animations et ateliers pratiques															
Communication, relations publiques, relation presse, réseaux sociaux															